



Mairie d'Angervilliers

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ANGERVILLIERS DU VENDREDI 18 OCTOBRE 2024

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 14 octobre,

L'An deux mille vingt-quatre, le 18 octobre à 18 h 00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 14 octobre 2024, se sont réunis sous la présidence de Madame Dany BOYER, Maire.

Présents: BOYER Dany, COLAS Mickaël (arrivé à 18h05), POUCHET Elody, LAURENT Sylvie, LE BRIS Bénédicte (arrive à 18h27), TREHET Stéphane, ,

Excusés : THEBAULT Jean-Claude, MAUCOTEL Danièle, RAYNAL François, HAMLIN Florent (procuration à COLAS Mickaël), MOUCHANTAF Katia, ALCMON Isabelle, ALCMON Kévin, THEROND Olivier (procuration à DUCROT Karima), SIMONNEAU Laurent,

Absents : /

A été élue secrétaire : LAURENT Sylvie

Ordre du jour :

A/ APPROBATION DU COMPTE RENDU

- *Point 1 : Approbation du dernier compte rendu – Approuvé à l'unanimité*

B/ DÉLIBÉRATIONS

- *Point 2 : Démission 3^{ème} adjoint – Approuvé à la majorité absolue 2 contre et 6 pour*
- *Point 3 : Suppression du poste de 3^{ème} adjoint - Approuvé à la majorité absolue 2 contre et 6 pour*
- *Point 4 : Création d'une régie de recettes pour les différentes manifestations organisées par la Commune - Approuvé à l'unanimité*
- *Point 5 : Création d'une régie d'avance pour de petites dépenses - Approuvé à l'unanimité*
- *Point 6 : Tarifs alimentation et boissons à appliquer lors des différentes manifestations de la Commune - Approuvé à l'unanimité*
- *Point 7 : Décision modificative n°1 : Approuvé à la majorité absolue 2 abstentions et 6 pour*
- *Point 8 : Fond de concours 2024 versé par la CCPL sur budget 2025 : Approuvé à la majorité absolue 2 abstentions et 6 pour*
- *Point 9 : Autorisation d'engager, de liquider, et de mandater certaines dépenses d'investissement jusqu'à adoption du budget primitif 2025 - Approuvé à l'unanimité*

- *Point 10 Mise en place du RIFSEEP à compter du 1^{er} janvier 2025 - Approuvé à l'unanimité*
- *Point 11 : Achat de cartes cadeaux au profit des jeunes majeurs et enfants du personnel - Approuvé à l'unanimité*
- *Point 12 : Subvention au SDIS - Approuvé à l'unanimité*
- *Point 13 : Autorisation donnée au Trésorier de passer l'écriture d'ordre non budgétaire sur budget assainissement - Approuvé à l'unanimité*
- *Point 14 : Bail de location pour cabinet de la nouvelle ostéopathe - Approuvé à l'unanimité*
- *Point 15 : Renouvellement convention avec BLE NOIR (foodtruck) - Approuvé à l'unanimité*
- *Point 16 : Renouvellement convent avec la SACPA - Approuvé à l'unanimité*
- *Point 17 : Mise à jour du tableau des effectifs - Approuvé à l'unanimité*
- *Point 18 : Approbation du rapport d'activités 2023 de la CCPL - Approuvé à la majorité absolue 2 abstentions et 7 pour*

C/ QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 18h38

MENTION D’AFFICHAGE

Madame le Maire certifie que le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal, en date du vendredi 18 octobre 2024, a été affiché le ...21/10/2024..... par extrait dans les conditions prévues à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.